



Contrat gym alors que j ai eu un accident du travail

Par **babeth21410**, le **01/05/2013** à **11:46**

bjr

je me suis inscrite a un club de gym fin novembre 2012

j ai regle decembre et j ai fait une chute ds mon travail et j ai le menisque fissure d un genou depuis le 1er janvier je ne suis pas retournee au sports et j ai fournit un premier certificat de suspension de sports du 1er janvier au 30 avril 2013 et un nouveau du 1er mai pour un an ou un an et demi a voir que je pourrais peut etre pas reprendre et il me demande leur regler malgres tout la periode ou je n y vais pas et meme si je ne peux pas reprendre et menace de saisir leur avocat que dois je faire quels sont mes droits
merçi l adresse planet form 14 rue des artisans 21800 quetigny
merçi de m aider je ne sais plus quoi faire

Par **moisse**, le **01/05/2013** à **17:56**

Il faut vous référer à votre contrat pour connaitre les conditions de résiliation.

Toutefois la Commission des clauses abusives a donné un avis que vous trouverez en suivant le lien ci-dessous (recommandation 87-03) :

<http://www.clauses-abusives.fr/recom/87r03.htm>

Vous pouvez vous y référer.